



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**«Flamands, Wallons et Français formés ensemble au métier de cariste au VDAB à Rekkem: une première! »**

**Durant le mois d'octobre, 10 demandeurs d'emploi flamands, wallons et français ont suivi pour la première fois une formation commune de cariste au sein du centre de formation du VDAB à Rekkem. A l'issue de celle-ci, les stagiaires pouvaient décrocher leur brevet de cariste en Belgique et en France et ainsi exercer ce métier des deux côtés de la frontière.**

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier 4 demandeurs d'emploi flamands, 2 wallons et 4 français ont entamé une formation de cariste. Les stagiaires ont débuté leur formation par 9 demi-journées de cours de langue afin que les candidats francophones acquièrent les notions de base en néerlandais et que les candidats néerlandophones puissent apprendre le vocabulaire nécessaire à l'exercice du métier en français. La partie théorique de la formation a ensuite débuté, théorie que les stagiaires pouvaient chacun suivre dans leur langue maternelle. Enfin, la partie pratique de la formation était donnée alternativement en français et en néerlandais par deux formateurs, l'un du VDAB et l'autre du Forem.

Lors des deux derniers jours de la formation, l'ensemble des stagiaires, belges comme français, ont pu passer les examens en vue de décrocher le brevet belge de cariste, ainsi que le CACES, le certificat d'aptitude français de conduite en sécurité, avec la collaboration de l'ASSIFEP, opérateur de formation français. Ce certificat constitue un atout important car le CACES, qui est obligatoire pour pouvoir exercer la profession de conducteur de chariot élévateur en France, est également reconnu en Belgique. Cette formation a donc permis de lever cet obstacle pour les demandeurs d'emploi frontaliers.

Sur les 10 stagiaires ayant entamé la formation, 7 l'ont suivie jusqu'à son terme et ont obtenu le CACES français. Parmi eux, 5 demandeurs d'emploi (1 Flamand, 1 Wallon et 3 Français) ont également décroché le brevet belge, réussissant ainsi la formation dans son intégralité.

Cette formation a été mise sur pied dans le cadre du projet Interreg V « Emploi sans frontières ». Dans ce projet, les trois services publics de l'emploi (VDAB, Le Forem et Pôle emploi Hauts-de-France) collaborent pour réduire les obstacles à la mobilité transfrontalière sur les marchés du travail français et belge. En cela, ils sont soutenus par 12 partenaires, en particulier des organisations d'employeurs et des syndicats, des acteurs publics du développement économique et territorial, et du monde de l'éducation et de la formation.

Contact presse : Catherine Roelants, [catherine.roelants@forem.be](mailto:catherine.roelants@forem.be), 0496 13 35 16.



**Emploi sans frontières  
Grenzeloos tewerkstellen**



**Les stagiaires et formateurs de la première formation transfrontalière de cariste.**